



SNESPARIS



Snes-FSU-Paris

Un 1er mai dans l'unité !

 Manifestation 14h
République

Dimanche 9 mai

Loi climat : la marche d'après, parcours à venir
SOMMAIRE

- P.1. Edito. Calendrier.
- P.2. Résultats élections CAA
- P.3. Les exigences pédagogiques pour la fin d'année
- P.4. Pour que l'écoletienne: adapter, vacciner, recruter, communiqué intersyndical

Une gestion calamiteuse de la crise sanitaire

Alors que la situation sanitaire continue à être particulièrement inquiétante, avec plus de **30000 personnes hospitalisées, et environ 6000** en soins critiques, le gouvernement fait le choix de lever progressivement les mesures à partir du **26 avril, refuse de prendre les décisions de rupture avec celles adoptées jusqu'à ce jour. Depuis** décembre dernier la situation s'est particulièrement dégradée sur le plan sanitaire aussi bien **dans la population en général qu'à l'École. La** technique du «stop and go» se fait au détriment **d'une réelle politique de protection, d'anticipation dans le but de freiner réellement l'épidémie.** Dans l'éducation Jean-Michel Blanquer porte l'entière responsabilité de sa gestion de la crise sanitaire. En effet, le ministre met en place avec beaucoup de réticences des aménagements pour la réouverture des établissements. **S'il maintient la fermeture des classes au bout d'un cas avéré de CoVid, il ne généralise pas les effectifs allégés à l'ensemble des établissements sur tout le territoire, niant ainsi la propension du virus à se déplacer d'un département à l'autre.** Des annonces ont été faites concernant les tests mais leur

rendra public ces mesures. Il s'appuiera sur le CHSCT pour dénoncer les classes à l'atmosphère irrespirable, en lien avec les problèmes d'ouverture des fenêtres rencontrés dans de nombreux établissements. Il interpellera les collectivités locales. Le ministre maintient que son action a protégé les élèves et continue à minimiser l'implication de l'École dans la dynamique épidémique. Tout a été fait pour minorer le taux de contamination dans les collèges, les lycées. L'absence de communication transparente sur les chiffres dans les établissements est clairement **un frein à la lutte contre l'épidémie. Le SNES-FSU** demande des chiffres accessibles en open data. Les errements de Jean-Michel Blanquer ont des conséquences graves. En effet, les premières victimes sont les personnels, les élèves et leurs familles: le nombre d collgues contaminés, malades était en hausse avant la fermeture des établissements. Pour les élèves, **toujours plus d'incertitude sur le déroulé de l'année scolaire, et toujours plus de scolarité hachée.** La continuité pédagogique repose uniquement sur les équipes des établissements. Les dysfonctionnements majeurs des ENT et de la



plateforme CNED, avec des justifications farfelues du ministre sont une énième preuve d'improvisation de la part de Jean-Michel Blanquer alors que celui-ci n'a eu de cesse de répéter que tout était prêt, ce qui achève de décrédibiliser totalement l'action du ministre. Face à cette incurie, le SNES-FSU demande la démission du **ministre de l'Éducation nationale. Les ordres et contre-ordres du ministre, du gouvernement, la remise en cause des études scientifiques, la réouverture des établissements dans un contexte de forte incidence du virus renforcent la méfiance à l'égard de nos institutions. Le message politique est brouillé, donnant des gages aux théories complotistes, à l'obscurantisme. Le SNES-FSU Paris lance une alerte sur l'usage que pourrait en faire l'extrême droite, qui relaie d'ailleurs régulièrement les propos du ministre de l'Éducation nationale.**

N. Dehez, L. Faivre, K. Valcke,
Co-secrétaires générales du SNES-FSU Paris

Elections internes

Du 17 mai au 3 juin
Élections pour la
commission administrative nationale
(CAN) du SNES

Mouvement intra

Du 4 au 18 mai
Vérifiez votre barème
sur i-prof



Résultats des élections à la commission administrative académique de Paris

C A académique	
Inscrits	2070
Votants	777
Blancs et nuls	17
Exprimés	760
Unité Action	579
Ecole Emancipée	124
Emancipation	57

Répartition des sièges CA du SNES Paris.

Nombre de sièges : 35

Nombre de sièges UA : 28

Nombre de sièges EE : 5

Nombre de sièges Emancipation : 2

Délégation pour le congrès national à Paris.

Nombre de délégués UA : 11

Nombre de délégués EE : 2

Nombre de délégués Emancipation : 1

Rapport d'activité académique		Rapport d'activité national		Rapport financier national	
Votants	777	Votants	777	Votants	777
Blancs et nuls	14	Blancs et nuls	14	Blancs et nuls	16
Exprimés	763	Exprimés	763	Exprimés	761
Pour	588	Pour	581	Pour	595
Contre	43	Contre	42	Contre	19
Abstention	132	Abstention	140	Abstention	147

	Titulaires	Suppléants
Unité Action	FAIVRE Laetitia Certifiée, collège La Grange-aux-belles VALCKE Ketty Agrégée, lycée Paul Valéry DEHEZ Nathalie Agrégée, lycée Victor Duruy BANIOL Thomas Certifié, collège Guy Flavien BOUVIER Sylvie Certifiée, collège Henri Matisse CHARON Christophe Certifié, lycée Claude Monet DAUGE Benoît Agrégé, lycée Hélène Boucher DEANA Catherine PsyEN, CIO Sud DELRANC Magali Agrégée, collège Gambetta DUCHEMIN Patrick Certifié, école Estienne CASSAND Virginie, AESH, LP Gustave Eiffel LIBERT Mathias Certifié, collège Claude Chappe ANANOU Thierry Chaire supérieure, lycée Claude Monet CALLAC Pascal Agrégé, lycée Janson de Sailly CAMBOULIVES Anne Agrégée, retraitée CASSIAUX Daniel Certifié, lycée Gabriel Fauré	ARRIGHI Sébastien Agrégé, lycée Charlemagne BARBILLAT Christophe Certifié, collège Mallarmé BROUWER Klarisse Agrégée, retraitée CARDOSO Alice Agrégée, lycée Hélène Boucher CHAIGNE Frantz Agrégé, école Boule CHARLES Gracianne Certifiée, lycée Montaigne CHENUT Odile Certifiée, ENC Bessières COHEN Jean-Hervé Chaire supérieure, lycée Saint-Louis COURT Nelly Certifiée, retraitée DREUX Guy Certifié, lycée Rodin DRIF Rachid CPE, lycée Chaptal EL KHIARI Hamda Certifié, collège Mallarmé LESPAGNOL Guillaume Certifié, collège Edouard Pailleron MARAND Xavier Certifié, lycée Buffon PATAILLE Damien Certifié, TZR RAINON MARTINEZ Alexandra Agrégée, lycée Victor Hugo

Unité Action suite	<p>CHERIET AHCÈNE CPE, lycée Balzac CLAIR Jean François Agrégé, Collège Georges Rouault DAUNE Monique Certifiée, Retraitée DOUZIL Laurence Certifiée, collège Lucie Faure FOURN François Agrégé, lycée Victor Duruy JAQUIN Robert Certifié, Retraité LE GOUPIL Elsa Agrégée, lycée Hélène Boucher LEGRAND Anne-Sophie Certifiée, collège Yvonne Le Tac MENOUE Alain Certifié, collège Balzac NIOT Gérard Certifié, retraité PINTUELES Josette Agrégée, lycée Pierre Gilles de Gennes (ENCPB) WURTZ Thierry Agrégé, collège Apollinaire</p>	<p>REYGADES Thierry Agrégé, lycée Diderot SARRASIN Aurélie Certifiée, collège George Sand SAUTEREY François Certifié, retraité SAVARY Armelle Certifiée, retraitée SCHNEIDER Christophe Chaire supérieure, lycée Janson de Sailly SERGENT Nicole Agrégée, retraitée SIPAHIMALANI Valérie Agrégée, lycée Jules Ferry SLAWNY Jean Certifié, retraité SMADJA Claude Certifié, retraité STOIKOVITCH Yann Certifié, collège Ronsard VITORGE Nicole Certifiée, retraitée YAHIAOUI Khaled Certifié, lycée Léonard de Vinci</p>
Ecole émancipée	<p>CABARET-ROSSI Marianne Certifiée, lycée Voltaire WATTEAU Éric Certifié, collège Courteline PEREGO Rose Retraitée VERDON Nicolas Agrégé, lycée Voltaire AMSELLEM Jean-Luc Certifié, lycée D'Alembert</p>	<p>BORDY Sophie Certifiée, collège Voltaire SADI OUADDA Nadjim Certifié, lycée Hélène Boucher QUENUM Jofrana Certifiée, collège Bergson FAUVERTE Nicolas Agrégé, lycée Paul Valéry RUIMY Laurence Agrégée, lycée Victor Hugo</p>
Emancipation et sympathisant-e-s	<p>Stéphanie BLANC Agrégée, collège Jules Verne Christine SCHIMMER Agrégée, retraitée</p>	<p>Angela STEFANATOS Certifiée, cité scolaire Jacques Decour Nadège VARACHE Certifiée, collège Jules Verne</p>

Les exigences pédagogiques pour la fin d'année

Quoi qu'en dise le ministre de l'Éducation nationale, cette année n'a rien de normal et a des implications sur la scolarité des élèves, les conditions d'enseignement. Il convient d'en tirer toutes les conséquences. Pour le DNB, le SNES-FSU a demandé d'aménager certaines épreuves avec par exemple des sujets au choix dans certaines disciplines, afin de permettre aux élèves de réussir. Pour les épreuves anticipées de

Français, à l'initiative du Snes-FSU, une intersyndicale (Snes-FSU, CGT Educ'action, Se-UNSA, le Snaic et Sud Education) a adressé un courrier au Ministre pour faire des propositions d'aménagements (sujets multiples, récapitulatif avec mention des points de grammaire étudiés, œuvres à disposition des élèves pour l'oral...). Le Snes-FSU, le SIA

(syndicat des inspecteurs d'académie), le SNPI-FSU et le Snetap-FSU pour l'enseignement agricole ont également demandé la neutralisation du Grand Oral qui pose de nombreux problèmes qui n'ont cessés d'être pointés, aussi bien sur le fond de sa conception que sur les modalités de sa mise en œuvre.





La reprise scolaire se fait dans un contexte sanitaire toujours préoccupant. Jeudi soir, le gouvernement a annoncé les modalités de cette reprise : retour en classe dès le 26 avril pour le premier degré, école à distance jusqu'au 3 mai pour le second degré.

Les demandes portées conjointement par nos organisations ont amené le ministre à annoncer des mesures plus fortes que celles appliquées précédemment pour cette reprise : **maintien des fermetures de classes à partir d'un cas de covid**, arrêt de la répartition des élèves dans les autres classes des écoles en cas de non remplacement, montée en charge de la politique de tests ou encore extension des demi jauges à tous les lycées et à certains collèges. Ce sont des mesures indispensables non seulement pour assurer le fonctionnement des écoles et établissements scolaires, mais aussi pour l'ensemble de la société afin que les écoles ne soient pas des vecteurs d'une nouvelle accélération de l'épidémie.

Il est maintenant nécessaire d'aller plus loin pour maintenir sur le long terme l'ouverture des écoles en assurant la sécurité des personnels et des élèves. La question de la vaccination des personnels n'a pas véritablement avancé, et aucune politique n'est aujourd'hui définie pour vacciner tous les personnels qui en font la demande. Les personnels sont légitimement inquiets à l'idée de reprendre sans pouvoir se faire vacciner, ils doivent faire l'objet d'une priorisation de la part du gouvernement. La stratégie de mise en œuvre de la politique de tests reste floue, sans que l'on sache si les objectifs ambitieux affichés se traduiront réellement sur le terrain. La volonté d'organiser les auto tests à l'intérieur des lycées pour les élèves pose toute une série de problèmes. Les « demi jauges » doivent être plus nombreuses, y compris hors des départements en tension, et avoir pour objectif de limiter les effectifs globaux et de classes ou groupes d'élèves trop chargés. La généralisation des demi-groupes doit être acceptée partout où elle est jugée nécessaire par les équipes. Elles nécessitent des recrutements immédiats. La suspension des classes en cas d'absence doit être précisée ; à ce jour personne ne sait qui assurerait les enseignements à distance. Cela ne peut, en tout état de cause, se solder par une remise en cause des obligations réglementaires de service.

L'école ne pourra fonctionner, à court et à long terme, sans moyens supplémentaires. Concernant les besoins de rénovation du bâti et d'équipement (en capteurs de CO 2, en purificateurs d'air, etc), le gouvernement doit agir en ce sens avec les collectivités territoriales. Les besoins en moyens humains, eux, n'ont fait l'objet que de quelques recrutements de personnels contractuels et d'AED, le remplacement continue à ne pas pouvoir être assuré correctement. L'annonce de 5000 recrutements doit encore se traduire dans les faits. En outre, il est inacceptable que la rentrée 2021 se prépare toujours avec des moyens humains insuffisants, alors que les besoins créés par plus d'une année d'école en mode dégradé sont énormes. Nous demandons dans l'immédiat les moyens d'assurer les remplacements, et des créations de postes d'enseignantes et d'enseignants, de Psy-EN, de personnels administratifs, santé et sociaux, vie scolaire dans les écoles et les établissements pour la rentrée de septembre, pour annuler les fermetures de classes et de postes, répondre aux inégalités qui se creusent, et pouvoir anticiper une possible poursuite de la crise sanitaire.

Les examens, en collège comme dans les trois voies du lycée, ne pourront pas se tenir comme prévu puisque l'année n'a pas été normale, nous demandons que des décisions rapides soient prises pour clarifier l'organisation et les attentes de l'ensemble des examens.

L'école restera à distance pour le second degré sur la semaine du 26 avril. Là aussi, la semaine avant les congés a montré que peu de choses ont été anticipées, laissant les collègues improviser des solutions avec des élèves inquiets et absolument pas préparés à cet enseignement à distance annoncé brutalement.

Ce sont les personnels qui permettent au service public d'éducation de tenir. Les organisations CFDT (SGEN et FEP), FSU, SNALC, Sud Education, UNSA Education les soutiennent, partout, en continuant d'intervenir pour que leur sécurité soit assurée, que leur santé soit préservée et que leurs conditions de travail soient améliorées dans l'immédiat et sur le plus long terme. Nos organisations décident de se revoir sous 15 jours pour faire un bilan de la reprise et envisager des suites.